

Lyon, le 3 juillet 2023

Forte mobilisation des adhérents FCPE pour les commissions d'appel du Rhône

Comme chaque année, les commissions d'appel sont planifiées en juin par l'Education Nationale. Elles permettent aux familles de contester des décisions d'orientation qui ne leur conviennent pas. Les fédérations de parents d'élèves reconnues par le Code de l'Education sont invitées à siéger dans ces commissions aux côtés des chefs d'établissement, enseignants, professionnels de l'orientation et psychologues scolaires.

Cette année la FCPE du Rhône et de la Métropole de Lyon s'est mobilisée en force pour ces commissions ! Dès la connaissance du planning fin avril, elle a sollicité ses adhérent(e)s.

50 parents adhérents et bénévoles ont pu se libérer pour participer aux différentes commissions d'appel (*un congé spécial peut être accordé par l'employeur si dépôt de la demande 2 mois avant*).

Résultats en chiffres

Commissions d'appel de fin de 3^{ème} le 14 juin 2023

- 13 commissions d'appel.
- 16 représentants de parents d'élèves FCPE y ont participé – une commission d'appel était sans représentant de parents d'élèves.
- Sur les commissions où nous étions présents : 162 dossiers ont été traités
- 71 appels ont été acceptés.
- 91 dossiers ont été refusés.

Commissions d'appel de fin de 2^{nde} et fin de 1^{ère} le 15 juin 2023

- 8 commissions d'appel.
- 13 représentants de parents d'élèves FCPE y ont participé – une commission d'appel était sans représentant de parents d'élèves.
- Sur les commissions où nous étions présents : 93 dossiers ont été traités
- 51 appels ont été acceptés.
- 42 dossiers ont été refusés.

Commissions d'appel de passage collège 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} le 28 juin 2023

- 1 commission d'appel
- 2 parents d'élèves FCPE
- 6 dossiers traités
- 4 appels acceptés